Formalités
annonceslegales.fr

CAMILLE PASTRE
Avocat à la Cour

LE JOURNAL TOULOUSAIN

JUSTIFICATIF DE PARUTION

INSERTION SUR
Le Journal Toulousain
du 09/08/2022

DÉPARTEMENT
31

CERTIFICAT
SI-2022-08-04-0001

Nous soussignés, le Journal Toulousain, journal d'annonces légales et judiciaires, habilité sur le département de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn & Garonne , déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci--contre :

NICOLAS DIEP

49, rue Pargaminières
31000 TOULOUSE

Suivant acte authentique du 28/07/2022 à Toulouse : **AU CUL DE POULE, SAS** au capital de 10.000 € sise 3, rue du 11 novembre 1918 81310 LILSE-SUR-TARN immatriculée au RCS d'Albi sous le n°908 048 341, représentée par M. Benjamin SIMON, Président,
A cédé à : **Monsieur Nicolas DIEP**, né le 10 février 1989 à TOULOUSE (31) et demeurant 32 impasse Barthe 31200 TOULOUSE, de nationalité française,
Le fonds de commerce de petite restauration, sous l'enseigne « AU CUL DE POULE », exploité 49 rue Pargaminières 31000 TOULOUSE, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant en ce compris le matériel et le mobilier, exclusion faite de tout stock de marchandises, cession enregistrée au Service Départemental de l'Enregistrement de Toulouse le 29/07/2022 sous les références : Dossier 2022 00026752, référence 3104P61 2022 N 02944,
Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 56.000 € (cinquante-six mille euros).
L'entrée en jouissance a été fixée au 28/07/2022 et les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet de Maître Boris CORREA, Notaire à SAINT-SULPICE-SUR-LEZE, 4 rue des Artisans., où domicile est élu à cet effet.